

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNE ISLE JOURDAIN (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21320160100019

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	71
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	77
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	78
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	85
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	86
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	87
A4 - Etat des provisions	88
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	89
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	90
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	92

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	93
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	99
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	100
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	101
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	104
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	105
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	106
--	-----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE ISLE JOURDAIN MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN	BP 2018
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8583
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	88
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GASCOGNE TOULOUSAIN	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 890 539,00	4 550 657,00	522,16	1066

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 035,54	1 033,00
2	Produit des impositions directes/population	551,67	471,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 131,07	1 164,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	271,44	265,00
5	Encours de dette/population	1 807,92	842,00
6	DGF/population	213,21	157,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,69	525,00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,02	61,84
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	20,63	72,38
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	150,29	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 527 000,00	9 909 814,16
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 617 185,84
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		10 527 000,00	10 527 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 708 087,85	5 067 723,80
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	391 912,15	762 811,81
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 269 464,39
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 100 000,00	6 100 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		16 627 000,00	16 627 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 446 803,00	0,00	2 555 665,00	2 555 665,00	2 555 665,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 224 000,00	0,00	4 334 000,00	4 334 000,00	4 334 000,00
014	Atténuations de produits	525 493,00	0,00	526 000,00	526 000,00	526 000,00
65	Autres charges de gestion courante	892 000,00	0,00	875 329,00	875 329,00	875 329,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 088 296,00	0,00	8 290 994,00	8 290 994,00	8 290 994,00
66	Charges financières	615 635,00	0,00	572 000,00	572 000,00	572 000,00
67	Charges exceptionnelles	39 737,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	52 750,00	0,00	204 006,00	204 006,00	204 006,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 846 418,00	0,00	9 088 000,00	9 088 000,00	9 088 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 022 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	328 362,00	0,00	339 000,00	339 000,00	339 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 350 362,00	0,00	1 439 000,00	1 439 000,00	1 439 000,00
TOTAL		10 196 780,00	0,00	10 527 000,00	10 527 000,00	10 527 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 527 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	67 258,00	0,00	30 407,16	30 407,16	30 407,16
70	Produits services, domaine et ventes div	753 675,00	0,00	873 000,00	873 000,00	873 000,00
73	Impôts et taxes	5 702 795,00	0,00	5 954 607,00	5 954 607,00	5 954 607,00
74	Dotations et participations	2 526 983,00	0,00	2 380 000,00	2 380 000,00	2 380 000,00
75	Autres produits de gestion courante	470 000,00	0,00	469 000,00	469 000,00	469 000,00
Total des recettes de gestion courante		9 520 711,00	0,00	9 707 014,16	9 707 014,16	9 707 014,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	73 391,93	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 594 102,93	0,00	9 708 014,16	9 708 014,16	9 708 014,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	231 756,00	0,00	201 800,00	201 800,00	201 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		231 756,00	0,00	201 800,00	201 800,00	201 800,00
TOTAL		9 825 858,93	0,00	9 909 814,16	9 909 814,16	9 909 814,16

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	617 185,84
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 527 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 237 200,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	397 356,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 544 045,48	391 912,15	1 981 631,00	1 981 631,00	2 373 543,15
	Total des dépenses d'équipement	2 941 401,48	391 912,15	1 981 631,00	1 981 631,00	2 373 543,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 126 730,00	0,00	1 100 500,00	1 100 500,00	1 100 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 758,32		24 156,85	24 156,85	24 156,85
	Total des dépenses financières	1 128 488,32	0,00	1 124 656,85	1 124 656,85	1 124 656,85
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	1 368 254,52	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 438 144,32	391 912,15	5 506 287,85	5 506 287,85	5 898 200,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>231 756,00</i>		<i>201 800,00</i>	<i>201 800,00</i>	<i>201 800,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>406 000,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	637 756,00		201 800,00	201 800,00	201 800,00
	TOTAL	6 075 900,32	391 912,15	5 708 087,85	5 708 087,85	6 100 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 100 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	360 320,00	77 150,00	228 723,80	228 723,80	305 873,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 046 336,42	0,00	1 380 000,00	1 380 000,00	1 380 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 406 656,42	77 150,00	1 608 723,80	1 608 723,80	1 685 873,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	897 815,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 500 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 159,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des recettes financières	2 407 974,00	0,00	2 020 000,00	2 020 000,00	2 020 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	580 649,58	685 661,81	0,00	0,00	685 661,81
	Total des recettes réelles d'investissement	4 395 280,00	762 811,81	3 628 723,80	3 628 723,80	4 391 535,61

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 022 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	328 362,00		339 000,00	339 000,00	339 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	406 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 756 362,00		1 439 000,00	1 439 000,00	1 439 000,00
TOTAL		6 151 642,00	762 811,81	5 067 723,80	5 067 723,80	5 830 535,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	269 464,39
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 100 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 237 200,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 555 665,00		2 555 665,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 334 000,00		4 334 000,00
014	Atténuations de produits	526 000,00		526 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	875 329,00		875 329,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	572 000,00	0,00	572 000,00
67	Charges exceptionnelles	21 000,00	0,00	21 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	339 000,00	339 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	204 006,00		204 006,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 100 000,00	1 100 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 088 000,00	1 439 000,00	10 527 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 527 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 800,00	1 800,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 100 500,00	0,00	1 100 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 373 543,15		2 373 543,15
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	24 156,85		24 156,85
Dépenses d'investissement – Total		5 898 200,00	201 800,00	6 100 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 100 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 407,16		30 407,16
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	873 000,00		873 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		200 000,00	200 000,00
73	Impôts et taxes	5 954 607,00		5 954 607,00
74	Dotations et participations	2 380 000,00		2 380 000,00
75	Autres produits de gestion courante	469 000,00	0,00	469 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	1 800,00	2 800,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 708 014,16	201 800,00	9 909 814,16

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	617 185,84
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 527 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	600 000,00
13	Subventions d'investissement	305 873,80	0,00	305 873,80
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 380 000,00	0,00	1 380 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		339 000,00	339 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	685 661,81	0,00	685 661,81
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 100 000,00	1 100 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		20 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 991 535,61	1 439 000,00	4 430 535,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	269 464,39
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 400 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 100 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 446 803,00	2 555 665,00	2 555 665,00
60612	Energie - Electricité	309 415,00	251 150,00	251 150,00
60621	Combustibles	97 000,00	105 300,00	105 300,00
60622	Carburants	48 000,00	50 000,00	50 000,00
60623	Alimentation	22 652,25	21 850,00	21 850,00
60624	Produits de traitement	30 912,91	48 200,00	48 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 644,45	1 840,00	1 840,00
60631	Fournitures d'entretien	14 969,24	14 000,00	14 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	229 808,56	279 805,00	279 805,00
60633	Fournitures de voirie	29 135,80	30 000,00	30 000,00
60636	Vêtements de travail	16 081,21	14 500,00	14 500,00
6064	Fournitures administratives	11 935,17	9 150,00	9 150,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6067	Fournitures scolaires	40 869,00	44 290,00	44 290,00
6078	Autres marchandises	2 852,23	5 500,00	5 500,00
611	Contrats de prestations de services	334 325,29	375 976,00	375 976,00
6132	Locations immobilières	287 295,00	285 900,00	285 900,00
6135	Locations mobilières	19 917,94	20 200,00	20 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 100,00	2 200,00	2 200,00
61521	Entretien terrains	3 537,40	2 900,00	2 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	69 843,70	57 430,00	57 430,00
615231	Entretien, réparations voiries	44 566,12	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	14 034,94	21 200,00	21 200,00
61524	Entretien bois et forêts	20 000,00	13 000,00	13 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 651,60	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 009,58	12 130,00	12 130,00
6156	Maintenance	105 772,56	118 100,00	118 100,00
6161	Multirisques	73 200,00	78 150,00	78 150,00
617	Etudes et recherches	62 720,00	59 500,00	59 500,00
6182	Documentation générale et technique	4 655,00	5 036,00	5 036,00
6184	Versements à des organismes de formation	9 676,00	9 870,00	9 870,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	50,00	50,00	50,00
6188	Autres frais divers	966,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 500,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	12 665,55	9 000,00	9 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 374,11	16 000,00	16 000,00
6231	Annonces et insertions	14 943,00	13 703,00	13 703,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 854,60	13 985,00	13 985,00
6236	Catalogues et imprimés	6 865,60	4 440,00	4 440,00
6237	Publications	4 677,40	6 000,00	6 000,00
6247	Transports collectifs	63 370,00	79 339,00	79 339,00
6251	Voyages et déplacements	3 100,00	1 780,00	1 780,00
6257	Réceptions	8 561,35	7 700,00	7 700,00
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	15 000,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 741,00	32 910,00	32 910,00
627	Services bancaires et assimilés	3 100,00	3 050,00	3 050,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 400,00	7 781,00	7 781,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	7 642,08	19 000,00	19 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	4 500,00	4 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	126 600,00	149 000,00	149 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 818,44	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	94 322,92	90 470,00	90 470,00
63512	Taxes foncières	56 270,00	56 280,00	56 280,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 224 000,00	4 334 000,00	4 334 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	77 000,00	100 000,00	100 000,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 000,00	13 000,00	13 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	56 000,00	58 000,00	58 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 005 000,00	2 076 000,00	2 076 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	100 000,00	103 000,00	103 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	300 000,00	309 000,00	309 000,00
64131	Rémunérations non tit.	210 000,00	247 000,00	247 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	78 500,00	1 500,00	1 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	420 000,00	450 000,00	450 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	620 000,00	646 000,00	646 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	18 000,00	18 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	33 000,00	34 000,00	34 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 200,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 600,00	8 000,00	8 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	8 600,00	2 000,00	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 100,00	2 500,00	2 500,00
6488	Autres charges	220 000,00	205 000,00	205 000,00
014	Atténuations de produits	525 493,00	526 000,00	526 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	900,00	1 000,00	1 000,00
739211	Attributions de compensation	524 593,00	525 000,00	525 000,00
65	Autres charges de gestion courante	892 000,00	875 329,00	875 329,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	200,00	200,00	200,00
6531	Indemnités	100 000,00	102 000,00	102 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	6 400,00	6 400,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 500,00	4 200,00	4 200,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	263 000,00	276 700,00	276 700,00
65548	Autres contributions	30 640,00	28 500,00	28 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	97 360,00	90 000,00	90 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	324 300,00	301 329,00	301 329,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 088 296,00	8 290 994,00	8 290 994,00
66	Charges financières (b)	615 635,00	572 000,00	572 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	606 815,54	558 300,00	558 300,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 180,54	5 000,00	5 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	14 000,00	8 700,00	8 700,00
67	Charges exceptionnelles (c)	39 737,00	21 000,00	21 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	33 715,00	20 000,00	20 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	6 022,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	50 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	50 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	52 750,00	204 006,00	204 006,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 846 418,00	9 088 000,00	9 088 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 022 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	328 362,00	339 000,00	339 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	13 190,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	9 172,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	306 000,00	339 000,00	339 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 350 362,00	1 439 000,00	1 439 000,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 350 362,00	1 439 000,00	1 439 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 196 780,00	10 527 000,00	10 527 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 527 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	68 177,14
Montant des ICNE de l'exercice N-1	63 278,14
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	67 258,00	30 407,16	30 407,16
6419	Remboursements rémunérations personnel	67 258,00	30 407,16	30 407,16
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	753 675,00	873 000,00	873 000,00
7022	Coupes de bois	20 000,00	10 000,00	10 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	7 000,00	7 000,00
70312	Redevances funéraires	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	13 850,00	15 000,00	15 000,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	17 000,00	18 000,00	18 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	10 000,00	11 500,00	11 500,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	400 000,00	450 000,00	450 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	42 000,00	43 000,00	43 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	173 000,00	235 000,00	235 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	11 950,00	12 700,00	12 700,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	1 200,00	1 300,00	1 300,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	51 675,00	60 000,00	60 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 000,00	5 500,00	5 500,00
73	Impôts et taxes	5 702 795,00	5 954 607,00	5 954 607,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 503 475,00	4 734 997,00	4 734 997,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	512 200,00	512 287,00	512 287,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	70 000,00	60 000,00	60 000,00
7336	Droits de place	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	28 000,00	30 000,00	30 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7362	Taxes de séjour	10 000,00	15 000,00	15 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	4 120,00	4 000,00	4 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	320 000,00	350 000,00	350 000,00
7388	Autres taxes diverses	10 000,00	3 323,00	3 323,00
74	Dotations et participations	2 526 983,00	2 380 000,00	2 380 000,00
7411	Dotations forfaitaire	600 534,00	600 000,00	600 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	831 446,00	880 000,00	880 000,00
74127	Dotations nationales de péréquation	368 115,00	350 000,00	350 000,00
744	FCTVA	0,00	10 000,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	82 000,00	91 000,00	91 000,00
7472	Participat° Régions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	70 000,00	80 000,00	80 000,00
74748	Participat° Autres communes	10 905,00	25 000,00	25 000,00
74758	Participat° Autres groupements	25 000,00	20 000,00	20 000,00
7478	Participat° Autres organismes	215 000,00	15 000,00	15 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	1 031,00	1 000,00	1 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	166 255,00	160 000,00	160 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	42 670,00	40 000,00	40 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	96 027,00	90 000,00	90 000,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	8 000,00	8 000,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante	470 000,00	469 000,00	469 000,00
752	Revenus des immeubles	400 000,00	400 000,00	400 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	4 000,00	4 000,00	4 000,00
758	Produits divers de gestion courante	66 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	65 000,00	65 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 520 711,00	9 707 014,16	9 707 014,16
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	73 391,93	1 000,00	1 000,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	60 230,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	9 606,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 555,93	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 594 102,93	9 708 014,16	9 708 014,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	231 756,00	201 800,00	201 800,00
722	Immobilisations corporelles	212 000,00	200 000,00	200 000,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	12 756,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	7 000,00	1 800,00	1 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		231 756,00	201 800,00	201 800,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 825 858,93	9 909 814,16	9 909 814,16

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	617 185,84
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 527 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	397 356,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	397 356,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	1 300,00	0,00	0,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	9 050,00	17 500,00	17 500,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	56 900,00	250,00	250,00
131	Opération d'équipement n° 131 (5)	432 644,00	0,00	0,00
136	Opération d'équipement n° 136 (5)	25 200,00	40 000,00	40 000,00
142	Opération d'équipement n° 142 (5)	41 700,00	40 000,00	40 000,00
144	Opération d'équipement n° 144 (5)	164 500,00	141 100,00	141 100,00
145	Opération d'équipement n° 145 (5)	5 520,00	50 000,00	50 000,00
146	Opération d'équipement n° 146 (5)	4 000,00	5 000,00	5 000,00
149	Opération d'équipement n° 149 (5)	134 551,48	100 791,00	100 791,00
150	Opération d'équipement n° 150 (5)	80 000,00	25 500,00	25 500,00
151	Opération d'équipement n° 151 (5)	43 000,00	55 600,00	55 600,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	14 000,00	71 000,00	71 000,00
153	Opération d'équipement n° 153 (5)	14 500,00	5 000,00	5 000,00
155	Opération d'équipement n° 155 (5)	61 100,00	75 000,00	75 000,00
156	Opération d'équipement n° 156 (5)	257 000,00	432 140,00	432 140,00
157	Opération d'équipement n° 157 (5)	38 300,00	17 000,00	17 000,00
158	Opération d'équipement n° 158 (5)	9 000,00	12 000,00	12 000,00
159	Opération d'équipement n° 159 (5)	16 000,00	2 000,00	2 000,00
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	160 000,00	2 000,00	2 000,00
161	Opération d'équipement n° 161 (5)	49 950,00	3 200,00	3 200,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	75 500,00	60 000,00	60 000,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	14 000,00	24 100,00	24 100,00
164	Opération d'équipement n° 164 (5)	20 000,00	0,00	0,00
165	Opération d'équipement n° 165 (5)	10 000,00	0,00	0,00
166	Opération d'équipement n° 166 (5)	57 000,00	0,00	0,00
907	Opération d'équipement n° 907 (5)	42 500,00	22 000,00	22 000,00
916	Opération d'équipement n° 916 (5)	5 500,00	0,00	0,00
927	Opération d'équipement n° 927 (5)	231 385,00	101 200,00	101 200,00
936	Opération d'équipement n° 936 (5)	9 900,00	17 500,00	17 500,00
937	Opération d'équipement n° 937 (5)	20 200,00	73 000,00	73 000,00
941	Opération d'équipement n° 941 (5)	23 700,00	21 000,00	21 000,00
942	Opération d'équipement n° 942 (5)	115 000,00	160 000,00	160 000,00
943	Opération d'équipement n° 943 (5)	15 850,00	12 300,00	12 300,00
945	Opération d'équipement n° 945 (5)	0,00	0,00	0,00
946	Opération d'équipement n° 946 (5)	43 200,00	100 000,00	100 000,00
947	Opération d'équipement n° 947 (5)	178 800,00	172 150,00	172 150,00
952	Opération d'équipement n° 952 (5)	42 000,00	80 000,00	80 000,00
969	Opération d'équipement n° 969 (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
971	Opération d'équipement n° 971 (5)	1 180,00	5 000,00	5 000,00
977	Opération d'équipement n° 977 (5)	5 450,00	1 500,00	1 500,00
981	Opération d'équipement n° 981 (5)	2 515,00	0,00	0,00
990	Opération d'équipement n° 990 (5)	0,00	26 800,00	26 800,00
997	Opération d'équipement n° 997 (5)	2 150,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 941 401,48	1 981 631,00	1 981 631,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
16	Emprunts et dettes assimilées	1 126 730,00	1 100 500,00	1 100 500,00
1641	Emprunts en euros	1 126 730,00	1 100 000,00	1 100 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	500,00	500,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 758,32	24 156,85	24 156,85
Total des dépenses financières		1 128 488,32	1 124 656,85	1 124 656,85
45818	OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES ROUTE DE ROZES (6)	1 368 254,52	2 400 000,00	2 400 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 368 254,52	2 400 000,00	2 400 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 438 144,32	5 506 287,85	5 506 287,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	231 756,00	201 800,00	201 800,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	19 756,00	1 800,00	1 800,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 100,00	150,00	150,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	4 800,00	1 600,00	1 600,00
13918	Autres subventions d'équipement	100,00	50,00	50,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	12 756,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	212 000,00	200 000,00	200 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	50 000,00	100 000,00	100 000,00
21312	Bâtiments scolaires	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21318	Autres bâtiments publics	112 000,00	50 000,00	50 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	406 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	50,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	355 950,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		637 756,00	201 800,00	201 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 075 900,32	5 708 087,85	5 708 087,85

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	391 912,15
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 100 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	360 320,00	228 723,80	228 723,80
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	8 750,00	6 000,00	6 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	54 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	5 300,00	34 000,00	34 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 470,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	56 000,00	0,00	0,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	0,00	3 723,80	3 723,80
1341	D.E.T.R. non transférable	139 800,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
1344	Contributions locales temporaires	0,00	10 000,00	10 000,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	94 000,00	175 000,00	175 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 046 336,42	1 380 000,00	1 380 000,00
1641	Emprunts en euros	1 046 336,42	1 380 000,00	1 380 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 406 656,42	1 608 723,80	1 608 723,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 397 815,00	2 000 000,00	2 000 000,00
10222	FCTVA	397 815,00	200 000,00	200 000,00
10226	Taxe d'aménagement	500 000,00	400 000,00	400 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 159,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		2 407 974,00	2 020 000,00	2 020 000,00
45828	OPERATIONS SOUS MANDAT RECETTES ROUTE DE ROZES (5)	580 649,58	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		580 649,58	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 395 280,00	3 628 723,80	3 628 723,80
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 022 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	328 362,00	339 000,00	339 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	9 172,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	384,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	12 806,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	32 290,00	18 600,00	18 600,00
28031	Frais d'études	2 500,00	2 500,00	2 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	7 150,00	0,00	0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	300,00	300,00	300,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	3 800,00	3 800,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	2 600,00	2 600,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	16 750,00	7 500,00	7 500,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	3 990,00	4 200,00	4 200,00
28051	Concessions et droits similaires	14 415,00	7 600,00	7 600,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 645,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 400,00	1 400,00	1 400,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 050,00	1 000,00	1 000,00
28132	Immeubles de rapport	1 515,00	1 520,00	1 520,00
28135	Installations générales, agencements, ..	565,00	600,00	600,00
28138	Autres constructions	6 800,00	6 800,00	6 800,00
28152	Installations de voirie	820,00	2 200,00	2 200,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	4 560,00	4 550,00	4 550,00
281571	Matériel roulant	29 700,00	38 300,00	38 300,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	24 800,00	17 000,00	17 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	29 955,00	33 000,00	33 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 660,00	1 600,00	1 600,00
28182	Matériel de transport	16 500,00	16 530,00	16 530,00
28183	Matériel de bureau et informatique	21 435,00	78 000,00	78 000,00
28184	Mobilier	32 700,00	37 400,00	37 400,00
28188	Autres immo. corporelles	53 500,00	52 000,00	52 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 350 362,00	1 439 000,00	1 439 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	406 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	404 500,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 500,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 756 362,00	1 439 000,00	1 439 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 151 642,00	5 067 723,80	5 067 723,80

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	762 811,81
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	269 464,39
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 100 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : PISCINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 589 535,31	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	219 930,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	219 930,71	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 596,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	620,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	300,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	529,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	22 969,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 285,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 890,98	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2221	Plantat° arbres, arbustes (affectation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 334 008,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 334 008,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1325	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : CIMETIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		210 259,70	a 0,00	17 500,00	b 17 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 404,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 404,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 425,60	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 785,60	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2138	Autres constructions	8 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	198 430,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 170,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	63 100,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	125 159,72	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)
LIBELLE : PARKING DE LA GARE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 670 673,39	a 0,00	250,00	b 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 464,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 464,38	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	277 449,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	271 268,15	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	6 181,18	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	648 818,37	0,00	250,00	250,00	0,00
2111	Terrains nus	568 658,05	0,00	250,00	250,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	78 950,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 209,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 726 941,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	139 332,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 587 608,71	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-250,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 131 (1)
LIBELLE : PISTE ATHLETISME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 147,20	a 12 600,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 147,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 931,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	12 600,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	12 600,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 136 (1)
LIBELLE : COLLEGIALE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		206 169,46	a 4 349,32	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	108,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	206 061,46	4 349,32	20 000,00	20 000,00	0,00
2313	Constructions	206 061,46	4 349,32	20 000,00	20 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-44 349,32
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1)
LIBELLE : EXTENSIONS RESEAUX ELECTRIFICATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		69 033,96	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	31 561,99	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	31 561,99	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 471,97	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	37 471,97	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 144 (1)
LIBELLE : MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		387 959,46	a 34 353,34	141 100,00	b 141 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	861,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	861,12	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	674,77	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	674,77	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	111 612,74	11 374,72	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	4 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	10 596,60	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	68 052,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	26 764,78	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 101,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	433,96	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 589,63	344,16	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	275 485,60	22 303,85	141 100,00	141 100,00	0,00
2313	Constructions	190 934,32	12 901,60	105 600,00	105 600,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	84 551,28	9 402,25	35 500,00	35 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-175 453,34
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 145 (1)
LIBELLE : STADE RUGBY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		70 017,62	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 889,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 363,11	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 764,62	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	44 764,62	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 146 (1)
LIBELLE : BOULODROME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 384,79	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 384,79	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2313	Constructions	1 384,79	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 149 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE ROZES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		59 081,82	a 115 705,77	100 791,00	b 100 791,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	109 551,48	791,00	791,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	109 551,48	791,00	791,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 386,21	1 140,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	15 584,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	41 801,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	1 140,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 695,61	5 014,29	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 695,61	5 014,29	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-216 496,77
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE ANNE FRANK

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	25 500,00	b 25 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 500,00	25 500,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 151 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE RENE CASSIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 947,50	a 0,00	55 600,00	b 55 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 947,50	0,00	7 600,00	7 600,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	6 947,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : RESTAURATION SCOLAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		61 141,84	a 0,00	71 000,00	b 71 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 670,86	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
2184	Mobilier	3 188,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 482,70	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 362,98	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	47 362,98	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-71 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 153 (1)
LIBELLE : HOTEL DE VILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 775,70	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 478,92	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	14 478,92	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 472,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 472,78	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 155 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		43 621,14	a 60 714,38	75 000,00	b 75 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	43 621,14	60 714,38	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	43 621,14	60 714,38	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 37 723,80
13	Subventions d'investissement	0,00	37 723,80
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	34 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	0,00	3 723,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-97 990,58
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 156 (1)
LIBELLE : PVR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	432 140,00	b 432 140,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	432 140,00	432 140,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	432 140,00	432 140,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-432 140,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 157 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 833,24	a 0,00	17 000,00	b 17 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 833,24	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	8 945,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 888,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 158 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE LUCIE AUBRAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 795,50	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 795,50	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	634,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 161,36	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 159 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 663,22	a 855,86	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 663,22	855,86	2 000,00	2 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	634,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 211,28	855,86	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	817,80	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 855,86
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 160 (1)
LIBELLE : ECOLE NUMERIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		155 172,40	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	153 984,40	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	141 993,72	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 990,68	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 62 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	62 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	12 000,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	50 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	60 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 161 (1)
LIBELLE : CULTURE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		48 587,80	a 0,00	3 200,00	b 3 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 587,80	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	595,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	545,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	46 038,15	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 409,25	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 200,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)
LIBELLE : INFORMATIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		56 471,55	a 16 152,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	324,00	3 264,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	324,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	3 264,00	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 147,55	12 888,00	55 000,00	55 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	56 147,55	12 888,00	55 000,00	55 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-76 152,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1)
LIBELLE : SECURITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 13 329,12	24 100,00	b 24 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 329,12	24 100,00	24 100,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	13 329,12	9 100,00	9 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 3 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-34 429,12
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 164 (1)
LIBELLE : ISOLATION RENOVATION ENERGETIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 165 (1)
LIBELLE : SQUARE DES COMPAGNONS DE LA LIBERATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 680,12	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 680,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	8 680,12	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 166 (1)
LIBELLE : AUTRES AMENAGEMENTS URBAIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		57 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 907 (1)
LIBELLE : MAISON CLAUDE AUGÉ

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		97 267,83	a 48 587,35	22 000,00	b 22 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	306,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	306,18	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	96 853,65	48 587,35	22 000,00	22 000,00	0,00
2313	Constructions	96 853,65	48 587,35	22 000,00	22 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 15 150,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	15 150,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 150,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 437,35
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 916 (1)
LIBELLE : HALTE SAINT JACQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 927 (1)
LIBELLE : VOIRIES URBAINES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 763 985,33	a 2 882,45	101 200,00	b 101 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	48 216,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	45 840,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	61 019,24	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	61 019,24	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 302,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	41 302,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 613 447,23	2 882,45	69 200,00	69 200,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 613 447,23	2 882,45	69 200,00	69 200,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1336	Particip. pour voirie et réseaux transf.	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-104 082,45
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 936 (1)
LIBELLE : SALLE POLYVALENTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		273 449,35	a 0,00	17 500,00	b 17 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 273,32	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 095,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 616,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 561,15	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	258 176,03	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2313	Constructions	258 176,03	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 937 (1)
LIBELLE : HALLE DES SPORTS et GYMNASE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		44 500,42	a 4 879,00	73 000,00	b 73 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 897,78	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	6 308,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 589,26	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	31 602,64	4 879,00	73 000,00	73 000,00	0,00
2313	Constructions	21 434,19	4 879,00	73 000,00	73 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 168,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-77 879,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 941 (1)
LIBELLE : BASE DE LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		435 510,89	a 0,00	21 000,00	b 21 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	79 254,15	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 998,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 341,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	913,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	21 314,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 686,76	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	356 040,74	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	208 999,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	147 041,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 942 (1)
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		228 534,17	a 0,00	160 000,00	b 160 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	228 534,17	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2111	Terrains nus	178 813,50	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	49 719,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-160 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 943 (1)
LIBELLE : SERVICES ADMINISTRATIFS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		357 053,86	a 5 976,00	12 300,00	b 12 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	103 434,97	5 976,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	324,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	7 388,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	95 722,23	5 976,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	252 118,89	0,00	12 300,00	12 300,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 950,18	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	33 516,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	19 885,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	108 720,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	33 862,49	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 184,57	0,00	7 300,00	7 300,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 276,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 945 (1)
LIBELLE : SERVICE EDUCATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		179 912,13	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 177,48	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	11 177,48	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 392,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 289,18	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 466,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 566,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	47 612,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	82 296,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 160,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 342,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	26 410,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 932,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 946 (1)
LIBELLE : VOIRIE RURALE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 111 062,39	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 197,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	6 190,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	35 006,86	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 069 864,96	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 069 864,96	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 947 (1)
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		789 459,56	a 71 527,56	172 150,00	b 172 150,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 584,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	593,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	24 990,43	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	763 875,31	71 527,56	172 150,00	172 150,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	650,00	650,00	0,00
2152	Installations de voirie	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	313 730,31	55 200,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	186 352,43	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	82 462,36	16 327,56	80 000,00	80 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	30 696,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	24 904,10	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	122 549,87	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 3 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	3 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-240 677,56
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 952 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		726 644,63	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 596,86	0,00	14 500,00	14 500,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 869,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 727,19	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	707 047,77	0,00	65 500,00	65 500,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	38 234,64	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00
2313	Constructions	38 813,13	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-80 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 969 (1)
LIBELLE : FORET BOUCONNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		106 019,13	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 226,54	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2117	Bois et forêts	18 764,90	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 461,64	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	66 792,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	66 792,59	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 971 (1)
LIBELLE : STADE DE FOOTBALL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		142 315,29	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 695,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 695,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	130 439,69	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	116 183,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	14 256,34	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 977 (1)
LIBELLE : CENTRE SOCIAL**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 939,10	a 0,00	1 500,00	b 1 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 231,81	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	5 410,36	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 821,45	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 707,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 707,29	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 981 (1)
LIBELLE : GACHAT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 489,65	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 911,29	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 510,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 059,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 341,83	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 578,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 578,36	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 990 (1)
LIBELLE : TENNIS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		254 799,48	a 0,00	26 800,00	b 26 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	254 799,48	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2313	Constructions	254 799,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 800,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 997 (1)
LIBELLE : VOIE ENTRE P.BERT ET AVE C.AUGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 792 311,52	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 951,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	16 951,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 775 360,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 775 360,24	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 124 157	500 050	19 100	253 100	82 700	169 800	1 500	0	0	3 344 881	11 000	5 506 288
- Equipements municipaux (2)		499 550	19 100	253 100	82 700	169 800	1 500	0	0	872 090	11 000	1 908 840
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	72 791	0	72 791
- Opérations financières	1 124 157											1 124 157
Dépenses d'ordre	201 800											201 800
Total dépenses de l'exercice	1 325 957	500 050	19 100	253 100	82 700	169 800	1 500	0	0	3 344 881	11 000	5 708 088
RAR N-1 et reports	0	104 927	18 076	856	54 422	22 551	2 030	0	0	189 049	0	391 912
Total cumulé dépenses d'investissement	1 325 957	604 977	37 176	253 956	137 122	192 351	3 530	0	0	3 533 930	11 000	6 100 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	4 839 000	188 000	3 000	0	0	0	0	0	0	37 724	0	5 067 724
RAR N-1 et reports	269 464	0	0	62 000	15 150	0	0	0	0	685 662	0	1 032 276
Total cumulé recettes d'investissement	5 108 464	188 000	3 000	62 000	15 150	0	0	0	0	723 386	0	6 100 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	2 740 006	5 720 550	647 746	595 840	108 300	242 130	63 900	0	0	363 650	44 878	10 527 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 740 006	5 720 550	647 746	595 840	108 300	242 130	63 900	0	0	363 650	44 878	10 527 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	8 027 407	1 007 407	230 000	450 000	27 500	0	0	0	0	0	167 500	9 909 814
RAR N-1 et reports	0	617 186	0	0	0	0	0	0	0	0	0	617 186
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 027 407	1 624 593	230 000	450 000	27 500	0	0	0	0	0	167 500	10 527 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 325 957	604 977	37 176	253 956	137 122	192 351	3 530	0	0	3 533 930	11 000	6 100 000
Dépenses réelles		1 124 157	604 977	37 176	253 956	137 122	192 351	3 530	0	0	3 533 930	11 000	5 898 200
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	24 157	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 157
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100 000	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100 500
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	604 477	37 176	253 956	137 122	192 351	3 530	0	0	1 133 930	11 000	2 373 543
107	PISCINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
108	CIMETIERE	0	17 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 500
130	PARKING DE LA GARE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250	0	250
131	PISTE ATHLETISME	0	0	0	0	0	12 600	0	0	0	0	0	12 600
136	COLLEGIALE	0	0	0	0	44 349	0	0	0	0	0	0	44 349
142	EXTENSIONS RESEAUX ELECTRIFICATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000	0	40 000
144	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DES ERP	0	116 871	4 747	0	1 486	5 072	2 030	0	0	45 246	0	175 453
145	STADE RUGBY	0	0	0	0	0	50 000	0	0	0	0	0	50 000

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
146	BOULODROME	0	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	5 000
149	AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE ROZES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216 497	0	216 497
150	ECOLE MATERNELLE ANNE FRANK	0	0	0	25 500	0	0	0	0	0	0	0	25 500
151	ECOLE ELEMENTAIRE RENE CASSIN	0	0	0	55 600	0	0	0	0	0	0	0	55 600
152	RESTAURATION SCOLAIRE	0	12 000	0	59 000	0	0	0	0	0	0	0	71 000
153	HOTEL DE VILLE	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
155	ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	135 714	0	135 714
156	PVR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	432 140	0	432 140
157	ECOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE	0	0	0	17 000	0	0	0	0	0	0	0	17 000
158	ECOLE ELEMENTAIRE LUCIE AUBRAC	0	0	0	12 000	0	0	0	0	0	0	0	12 000
159	ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT	0	0	0	2 856	0	0	0	0	0	0	0	2 856
160	ECOLE NUMERIQUE	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	2 000
161	CULTURE	0	0	0	0	3 200	0	0	0	0	0	0	3 200
162	INFORMATIQUE	0	76 152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 152
163	SECURITE	0	0	32 429	0	0	0	0	0	0	5 000	0	37 429
164	ISOLATION RENOVATION ENERGETIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
165	SQUARE DES COMPAGNONS DE LA LIBERATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
166	AUTRES AMENAGEMENTS URBAIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
907	MAISON CLAUDE AUGÉ	0	0	0	0	70 587	0	0	0	0	0	0	70 587
916	HALTE SAINT JACQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
927	VOIRIES URBAINES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 082	0	104 082
936	SALLE POLYVALENTE	0	0	0	0	17 500	0	0	0	0	0	0	17 500
937	HALLE DES SPORTS et GYMNASÉ	0	0	0	0	0	77 879	0	0	0	0	0	77 879
941	BASE DE LOISIRS	0	0	0	0	0	10 000	0	0	0	0	11 000	21 000
942	ACQUISITION FONCIERE	0	160 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 000
943	SERVICES ADMINISTRATIFS	0	18 276	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 276
946	VOIRIE RURALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
947	SERVICES TECNHIQUES	0	198 678	0	0	0	0	0	0	0	45 000	0	243 678

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
952	GROUPE SCOLAIRE	0	0	0	80 000	0	0	0	0	0	0	0	80 000
969	FORET BOUCONNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
971	STADE DE FOOTBALL	0	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	5 000
977	CENTRE SOCIAL	0	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
981	GACHAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
990	TENNIS	0	0	0	0	0	26 800	0	0	0	0	0	26 800
997	VOIE ENTRE P.BERT ET AVE C.AUGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 400 000	0	2 400 000
45818	OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES ROUTE DE ROZES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 400 000	0	2 400 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>201 800</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>201 800</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>201 800</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>201 800</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes investissement		4 839 000	188 000	3 000	62 000	15 150	0	0	0	0	723 386	0	5 830 536
Recettes réelles		3 400 000	188 000	3 000	62 000	15 150	0	0	0	0	723 386	0	4 391 536
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000
13	Subventions d'investissement	0	188 000	3 000	62 000	15 150	0	0	0	0	37 724	0	305 874
16	Emprunts et dettes assimilées	1 380 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 380 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	685 662	0	685 662
45828	OPERATIONS SOUS MANDAT RECETTES ROUTE DE ROZES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	685 662	0	685 662
	<i>Recettes d'ordre</i>	<i>1 439 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 439 000</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>1 100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 100 000</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>339 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>339 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 740 006	5 720 550	647 746	595 840	108 300	242 130	63 900	0	0	363 650	44 878	10 527 000
Dépenses réelles		1 301 006	5 720 550	647 746	595 840	108 300	242 130	63 900	0	0	363 650	44 878	9 088 000
011	Charges à caractère général	0	825 421	371 046	595 840	108 300	242 130	13 900	0	0	354 150	44 878	2 555 665
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 324 500	0	0	0	0	0	0	0	9 500	0	4 334 000
014	Atténuations de produits	525 000	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	526 000
022	Dépenses imprévues	204 006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	204 006
65	Autres charges de gestion courante	0	548 629	276 700	0	0	0	50 000	0	0	0	0	875 329
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	572 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	572 000
67	Charges exceptionnelles	0	21 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>1 439 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 439 000</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 100 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>339 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>339 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 027 407	1 007 407	230 000	450 000	27 500	0	0	0	0	0	167 500	9 909 814
Recettes réelles		8 025 607	807 407	230 000	450 000	27 500	0	0	0	0	0	167 500	9 708 014

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
013	Atténuations de charges	0	30 407	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 407
70	Produits des services, du domaine, vente	0	388 000	0	450 000	23 500	0	0	0	0	0	11 500	873 000
73	Impôts et taxes	5 894 607	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000	5 954 607
74	Dotations et participations	2 130 000	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 380 000
75	Autres produits de gestion courante	0	139 000	230 000	0	4 000	0	0	0	0	0	96 000	469 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>1 800</i>	<i>200 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>201 800</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 800</i>	<i>200 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>201 800</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
96 17 313 045	01/06/2017	1 000 000,00	0,00	3 252,97	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	0,00	3 252,97	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					25 149 456,27									
1641 Emprunts en euros (total)					25 149 456,27									
00003309392V	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/12/2014		05/04/2015	1 000 000,00	C		2,190	2,190	euros	T	X	N	A-1
07000171	BANQUE POPULAIRE TLSE PYRENEES	07/06/2007		07/09/2007	800 000,00	F		4,190	4,190	euros	T	X	N	A-1
07024626	BANQUE POPULAIRE TLSE PYRENEES	18/10/2006		18/01/2007	800 000,00	F		3,850	3,850	euros	T	X	N	A-1
113073	CRCA	12/11/2013		05/11/2014	750 000,00	F		3,560	3,560	euros	A	P	N	A-1
1211808	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	30/12/2011		01/01/2013	700 000,00	F		4,510	4,510	euros	A	P	N	A-1
1211809	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	30/11/2011		01/01/2013	300 000,00	F		4,510	4,510	euros	A	P	N	A-1
1234811	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	06/12/2012		02/01/2014	750 000,00	F		3,950	3,950	euros	A	P	N	A-1
2005254-001	CAISSE D EPARGNE	06/07/2008		06/10/2008	1 510 000,00	F		3,300	3,300	euros	T	X	N	A-1
2005254-002	CAISSE D EPARGNE	06/08/2008		06/11/2008	1 990 000,00	F		3,300	3,300	euros	T	X	N	A-1
45321130622 07012526 02	BANQUE POPULAIRE TLSE PYRENEES	24/12/2004		25/04/2005	500 000,00	F		4,200	4,200	euros	S	S	N	A-1
4568395	CAISSE D EPARGNE	26/10/2015		05/11/2016	500 000,00	F		2,760	2,760	euros	A	P	N	A-1
4804401	CAISSE D EPARGNE	07/12/2016		05/04/2017	250 000,00	F		1,130	1,130	euros	T	X	N	A-1
5010900801A001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	14/04/1998		01/08/1998	152 449,02	F		5,620	5,620	euros	T	X	N	A-1
5010900801A002	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	22/10/1998		01/02/1999	76 224,51	F		4,990	4,990	euros	T	X	N	A-1
5010900801A003	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	21/11/1998		01/03/1999	76 224,51	F		4,890	4,890	euros	T	X	N	A-1
5012209401	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	01/09/2001		01/05/2002	762 245,09	F		5,880	5,880	euros	A	P	N	A-1
50844922801	CRCA	01/01/2009		15/01/2009	90 132,39	F		5,500	5,500	euros	A	P	N	A-1

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
51011036218	CRCA	29/10/2003		10/01/2004	500 000,00	F		4,200	4,200	euros	T	X	N	A-1
51014558867	CRCA	11/06/2004		05/06/2005	450 000,00	F		4,660	4,660	euros	A	P	N	A-1
51014559291	CRCA	11/06/2004		05/06/2005	450 000,00	F		2,950	2,950	euros	A	P	N	A-1
51017004896	CRCA	29/12/2004		10/03/2005	660 000,00	F		4,350	4,350	euros	T	X	N	A-1
51020488798	CRCA	07/10/2005		10/10/2006	400 000,00	F		3,510	3,510	euros	A	P	N	A-1
51035798176	CRCA	07/08/2007		20/11/2007	800 000,00	F		4,650	4,650	euros	T	X	N	A-1
51060624192	CRCA	21/12/2008		10/01/2009	600 000,00	F		4,910	4,910	euros	M	M	N	A-1
51070442079	CRCA	16/12/2009		15/01/2010	600 000,00	F		4,070	4,070	euros	M	M	N	A-1
51146627801	CRCA	31/12/2002		05/03/2003	610 000,00	F		4,690	4,690	euros	T	X	N	A-1
51218937801	CRCA	01/01/2009		11/05/2009	87 080,99	F		4,790	4,790	euros	A	P	N	A-1
6420052	CAISSE D EPARGNE	17/06/2003		25/09/2003	305 000,00	F		4,300	4,300	euros	T	X	N	A-1
6815085	CAISSE D EPARGNE	16/01/2006		25/01/2007	255 000,00	F		3,830	3,830	euros	A	P	N	A-1
7789288	CAISSE D EPARGNE	31/12/2012		25/02/2013	501 099,76	F		3,110	3,110	euros	T	X	N	A-1
7818218	CAISSE D EPARGNE	31/12/2011		25/03/2012	1 500 000,00	F		3,380	3,380	euros	T	X	N	A-1
C08831	CRCA	10/11/2015		10/02/2016	500 000,00	F		2,880	2,880	euros	T	X	N	A-1
DP6926 / 3236	CRCA	06/12/2012		10/12/2013	250 000,00	F		4,760	4,760	euros	A	P	N	A-1
GG8517 PRET 532067	CRCA	07/12/2016		04/04/2017	250 000,00	F		1,160	1,160	euros	T	X	N	A-1
MON219425EUR/0225619/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	23/04/2004		01/08/2004	164 000,00	F		4,070	4,070	euros	T	X	N	A-1
MON233908EUR/0242699/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	11/10/2005		01/10/2006	160 000,00	F		3,790	3,790	euros	A	P	N	A-1
MON237204EUR/0246700/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	29/12/2005		01/04/2006	300 000,00	F		3,290	3,290	euros	T	X	N	A-1
MON272534EUR/0291054/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	28/09/2010		01/01/2011	255 000,00	F		2,220	2,220	euros	T	X	N	A-1
MON272535EUR/0291055/001	SFIL CAISSE FRANC FONAN LOC	28/09/2010		01/01/2011	45 000,00	F		2,220	2,220	euros	T	X	N	A-1
MON280748EUR/0299958/001	LA BANQUE POSTALE	18/10/2013		01/02/2014	250 000,00	F		3,930	3,930	euros	T	X	N	A-1
MON281424EUR	LA BANQUE POSTALE	31/12/2013		01/05/2014	250 000,00	F		3,560	3,560	euros	T	X	N	A-1
MON501730EUR	LA BANQUE POSTALE	13/12/2014		01/04/2015	500 000,00	C		2,220	2,220	euros	T	X	N	A-1
XU00242383 51034800311	CRCA	01/09/2007		01/12/2007	3 500 000,00	F		3,975	3,975	euros	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					22 336,45									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					22 336,45									
2011-175	CAF DU GERS	13/11/2014		01/04/2015	17 777,68	F		0,000	0,000	euros	A	X	N	A-1
2012-86	CAF DU GERS	01/01/2015		31/12/2015	4 558,77	F		0,000	0,000	euros	A	X	N	A-1
Total général					25 171 792,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		15 512 970,28					1 043 298,17	558 258,43	0,00	68 177,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 512 970,28					1 043 298,17	558 258,43	0,00	68 177,14
00003309392V	N	0,00	A-1	816 666,63	11,00	C		2,190	66 666,68	17 337,50	0,00	0,00
07000171	N	0,00	A-1	462 541,48	8,00	F		4,190	40 521,92	18 749,32	0,00	1 178,84
07024626	N	0,00	A-1	435 912,67	8,00	F		3,850	41 349,66	16 190,42	0,00	3 054,65
113073	N	0,00	A-1	586 748,49	10,00	F		3,560	44 508,73	20 888,25	0,00	0,00
1211808	N	0,00	A-1	515 849,31	9,00	F		4,510	41 959,68	23 264,80	0,00	0,00
1211809	N	0,00	A-1	221 078,28	9,00	F		4,510	17 982,72	9 970,63	0,00	0,00
1234811	N	0,00	A-1	590 472,19	10,00	F		3,950	43 896,55	23 323,65	0,00	0,00
2005254-001	N	0,00	A-1	1 190 745,57	19,00	F		3,300	40 690,45	44 042,20	0,00	13 731,10
2005254-002	N	0,00	A-1	1 569 260,88	19,00	F		3,300	53 625,14	58 072,97	0,00	11 591,11
45321130622 07012526 02	N	0,00	A-1	223 598,91	6,00	F		4,200	28 100,71	9 099,17	0,00	1 511,35
4568395	N	0,00	A-1	444 525,70	12,00	F		2,760	28 890,68	12 268,91	0,00	0,00
4804401	N	0,00	A-1	238 479,37	13,00	F		1,130	15 513,30	2 629,22	0,00	0,00
5010900801A001	N	0,00	A-1	6 238,99	0,00	F		5,620	6 238,97	131,29	0,00	0,00
5010900801A002	N	0,00	A-1	5 862,36	0,00	F		4,990	5 862,38	183,70	0,00	0,00
5010900801A003	N	0,00	A-1	5 816,90	0,00	F		4,890	5 816,91	178,53	0,00	0,00
5012209401	N	0,00	A-1	224 433,89	3,00	F		5,880	51 395,12	13 196,71	0,00	0,00
50844922801	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
51011036218	N	0,00	A-1	43 938,02	0,00	F		4,200	43 938,02	1 159,39	0,00	0,00
51014558867	N	0,00	A-1	278 744,93	11,00	F		4,660	17 859,82	12 989,51	0,00	6 961,27
51014559291	N	0,00	A-1	259 389,12	11,00	F		2,950	18 329,07	7 651,98	0,00	4 992,56
51017004896	N	0,00	A-1	472 805,52	16,00	F		4,350	19 239,90	20 256,02	0,00	1 150,92

COMMUNE ISLE JOURDAIN - MAIRIE DE L ISLE JOURDAIN - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
51020488798	N	0,00	A-1	193 557,90	7,00	F		3,510	21 376,02	6 793,88	0,00	1 357,74
51035798176	N	0,00	A-1	330 785,53	8,00	F		4,650	27 483,26	14 906,90	0,00	2 285,56
51060624192	N	0,00	A-1	400 201,54	10,00	F		4,910	28 137,22	19 022,30	0,00	1 031,28
51070442079	N	0,00	A-1	416 193,25	11,00	F		4,070	27 466,14	16 430,46	0,00	680,48
51146627801	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
51218937801	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
6420052	N	0,00	A-1	13 628,37	0,00	F		4,300	13 628,37	219,79	0,00	0,00
6815085	N	0,00	A-1	192 473,21	18,00	F		3,830	7 072,09	7 371,72	0,00	6 614,50
7789288	N	0,00	A-1	398 151,53	13,00	F		3,110	22 573,30	12 120,95	0,00	0,00
7818218	N	0,00	A-1	87 174,90	23,00	F		3,380	2 400,78	2 916,30	0,00	47,76
C08831	N	0,00	A-1	450 000,00	17,00	F		2,880	25 000,00	12 834,00	0,00	0,00
DP6926 / 3236	N	0,00	A-1	185 129,05	9,00	F		4,760	14 884,29	8 812,14	0,00	0,00
GG8517 PRET 532067	N	0,00	A-1	238 504,63	13,00	F		1,160	15 483,32	2 699,47	0,00	0,00
MON219425EUR/0225619/001	N	0,00	A-1	21 230,40	0,00	F		4,070	14 010,03	652,05	0,00	47,92
MON233908EUR/0242699/001	N	0,00	A-1	116 139,54	17,00	F		3,790	4 616,66	4 401,69	0,00	1 053,78
MON237204EUR/0246700/001	N	0,00	A-1	147 816,37	7,00	F		3,290	15 863,09	1 163,64	0,00	1 073,52
MON272534EUR/0291054/001	N	0,00	A-1	178 262,91	12,00	F		2,220	11 965,76	3 858,28	0,00	912,92
MON272535EUR/0291055/001	N	0,00	A-1	31 458,13	12,00	F		2,220	2 111,60	680,88	0,00	161,10
MON280748EUR/0299958/001	N	0,00	A-1	196 944,86	10,00	F		3,930	14 612,14	7 526,34	0,00	0,00
MON281424EUR	N	0,00	A-1	199 357,67	10,00	F		3,560	14 680,57	6 902,59	0,00	0,00
MON501730EUR	N	0,00	A-1	408 333,37	11,00	C		2,220	33 333,32	8 787,50	0,00	0,00
XU00242383 51034800311	N	0,00	A-1	2 714 517,91	18,00	F		3,970	94 213,80	108 573,38	0,00	8 738,78
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 444,42					4 444,42	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		4 444,42					4 444,42	0,00	0,00	0,00
2011-175	N	0,00	A-1	4 444,42	0,00	F		0,000	4 444,42	0,00	0,00	0,00
2012-86	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 517 414,70					1 047 742,59	558 258,43	0,00	68 177,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	45	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 517 414,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	05/12/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	DIVERS à compléter	15	
L	MOBILIER	10	
L	MATERIEL DIVERS	6	
L	INFORMATIQUE	2	
L	VEHICULES LEGERS	10	
L	MATERIEL DIVERS	6	
L	LOGICIELS	2	
L	FRAIS D ETUDES	5	
L	ETUDES, ELABORATION, MODIFICATIONS REV DOC URBA	10	05/12/2013
L	LOGICIELS BUREAUTIQUES	2	05/12/2013
L	LOGICIELS APPLICATIFS, PROGICIELS	5	05/12/2013
L	FRAIS D ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION	1	05/12/2013
L	FRAIS D INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION	1	05/12/2013
L	INSTALLAT GENERALES, AMENAGT EQUIPEMENT CUISINE	10	05/12/2013
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	10	05/12/2013
L	BORNES A INCENDIE, EXTINCTEURS	10	05/12/2013
L	MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	7	05/12/2013
L	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	05/12/2013
L	MOBILIER URBAIN CORBEILLES, BANCS....	5	05/12/2013
L	MATERIELS TECHNIQUES ATELIERS	5	05/12/2013
L	MATERIEL DE TRANSPORT NEUF	7	05/12/2013
L	MATERIEL DE TRANSPORT D OCCASION	4	05/12/2013
L	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3	05/12/2013
L	PHOTOCOPIEURS, TELECOPIEURS, TPE, TELEPHONIE...	5	05/12/2013
L	COFFRE-FORT, ARMOIRES IGNIFUGEES	20	05/12/2013
L	MOBILIER A USAGE DE BUREAU TEL QUE TABLES, CHAISES	10	05/12/2013
L	MOBILIER SCOLAIRE, TABLES, CHAISES, ARMOIRES, CAIS	10	05/12/2013
L	MOBILIERS CLASSIQUES	5	05/12/2013
L	JEUX D EXTERIEUR TELS QUE BALANCOIRES, TOBOGGANS	7	05/12/2013
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	7	05/12/2013
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ELECTROMENAGE	5	05/12/2013
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	05/12/2013
L	PLANTATIONS	15	05/12/2013
L	IMMEUBLE DE RAPPORT	20	05/12/2013
L	MATS, LAMPADAIRES, BARRIERES, FEUX TRI, PANNNEAUX	20	05/12/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
CONTENTIEUX BAULAC TAM	50 000,00	21/09/2017	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	50 000,00		0,00	50 000,00	0,00	50 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 125 956,85	I 1 125 956,85
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 100 000,00	1 100 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	1 100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 956,85	25 956,85
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 800,00	1 800,00
020	Dépenses imprévues	24 156,85	24 156,85

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 125 956,85	391 912,15	0,00	1 517 869,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 059 000,00	III 2 059 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		600 000,00	600 000,00
10222	FCTVA	200 000,00	200 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	400 000,00	400 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 459 000,00	1 459 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	18 600,00	18 600,00
28031	Frais d'études	2 500,00	2 500,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	300,00	300,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	3 800,00	3 800,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	2 600,00	2 600,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	7 500,00	7 500,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	4 200,00	4 200,00
28051	Concessions et droits similaires	7 600,00	7 600,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 400,00	1 400,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 000,00	1 000,00
28132	Immeubles de rapport	1 520,00	1 520,00
28135	Installations générales, agencements, ..	600,00	600,00
28138	Autres constructions	6 800,00	6 800,00
28152	Installations de voirie	2 200,00	2 200,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	4 550,00	4 550,00
281571	Matériel roulant	38 300,00	38 300,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	17 000,00	17 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	33 000,00	33 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 600,00	1 600,00
28182	Matériel de transport	16 530,00	16 530,00
28183	Matériel de bureau et informatique	78 000,00	78 000,00
28184	Mobilier	37 400,00	37 400,00
28188	Autres immo. corporelles	52 000,00	52 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	20 000,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 100 000,00	1 100 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 059 000,00	762 811,81	269 464,39	1 400 000,00	4 491 276,20

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 517 869,00
Ressources propres disponibles	IV 4 491 276,20
Solde	V = IV – II (6) 2 973 407,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 8	Intitulé de l'opération : OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES ROUTE DE ROZES OPERATIONS SOUS MANDAT RECETTES ROUTE DE ROZES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	10 767,24	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
4581 OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES ROUTE DE ROZES (5)	10 767,24	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	10 767,24	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
RECETTES (b)	156 791,07	685 661,81	685 661,81	1 371 323,62
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	156 791,07	685 661,81	685 661,81	1 371 323,62
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	156 791,07	685 661,81	685 661,81	1 371 323,62

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 564 281,35	1 539 058,72										20 768,32	54 217,81	
OFF HABITAT GERS	2017	X	16 LOGEMENTS CITE DE LA VIERGE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	32 432,52	31 756,84	10,00	T	F		2,040	F		2,040	A-1	euros	625,45	2 702,72
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	MOULIN ST AGUETS 6 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS	150 220,94	144 185,78	23,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	2 379,07	6 023,15
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	21 LOGTS PONT PERRIN	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	483 139,34	470 563,24	28,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	7 764,29	12 783,60
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	Acquisition terrain pour 21 logements Pont Perrin	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	81 786,29	80 326,45	38,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	1 325,39	1 483,92
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	BALCONS DE GASCOGNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	495 464,00	495 464,00	30,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	3 790,96	12 370,78
OFF PUBLIC HAB GERS	2017	P	Les Balcons de Gascogne	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	109 467,29	109 467,29	40,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	837,57	1 889,04
OFF PUBLIC HABITAT GERS	2017	X	8 LOGTS ROBINEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	116 563,48	114 135,07	10,00	T	F		2,040	F		2,040	A-1	euros	2 247,90	9 713,64
OFF PUBLIC HABITAT GERS	2017	X	6 LOGTS ROBINEAU	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	83 280,49	81 545,48	10,00	T	F		2,040	F		2,040	A-1	euros	1 606,05	6 940,04
OFF PUBLIC HABITAT GERS	2017	P	6 LOGTS MOULIN ST AGUETS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	11 927,00	11 614,57	38,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1	euros	191,64	310,92

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 315 683,48	10 773 586,83										148 928,36	253 744,26	
	2008	P	Travaux refection toiture Cite de la Vierge	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	45 000,00	35 373,67	15,00	A	C	4,300	C	4,800	-	euros	1 697,93	1 420,28		
	2014	P	CONSTRUCTION 2 LOGTS PLAÏ BAULAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	113 250,00	105 858,28	36,00	A	F	0,550	F	0,550	A-1	euros	582,22	2 586,13		
	2014	P	CONSTRUCTION 6 LOGTS PLUS BAULAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	320 000,00	302 273,09	36,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	4 080,69	6 340,87		
	2014	P	CONSTRUCTION 6 LOGTS PLUS BAULAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	101 666,00	97 548,65	46,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	1 316,91	1 495,91		
	2014	P	CONSTRUCTION 5 LOGTS PLUS BALCONS DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	175 000,00	165 376,43	36,00	A	F	1,600	F	1,600	A-1	euros	2 646,02	3 311,05		
	2014	P	CONSTRUCTION 5 LOGTS PLUS BALCONS DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	27 500,00	26 392,91	46,00	A	F	1,600	F	1,600	A-1	euros	422,29	380,90		
	2014	P	CONSTRUCTION 2 LOGTS PLAÏ BALCONS DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	65 000,00	60 810,83	36,00	A	F	0,800	F	0,800	A-1	euros	486,49	1 418,79		
	2014	P	DOMAINE DE BAULAC PLAÏ	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	258 935,50	241 697,62	36,00	A	F	0,550	F	0,550	A-1	euros	1 329,34	5 908,12		
	2014	P	DOMAINE DE BAULAC PLAÏ FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	51 609,50	48 949,92	46,00	A	F	0,550	F	0,550	A-1	euros	269,23	915,52		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
	2014	P	DOMAINE DE BALAC PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	572 500,00	539 930,05	36,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	7 289,06	11 346,60		
	2014	P	DOMAINE DE BAULAC PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	114 318,00	109 507,99	46,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	1 478,36	1 683,61		
	2014	P	PLAI02 BAULAC 8 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	31 032,00	29 474,76	46,00	A	F	0,800	F	0,800	A-1	euros	162,11	550,85		
	2015	P	5 PLUS 3 PLU LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	26 500,00	26 500,00	47,00	A	F	0,550	F	0,550	A-1	euros	145,75	483,92		
	2015	P	LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	134 000,00	134 000,00	37,00	A	F	0,550	F	0,550	A-1	euros	737,00	3 180,30		
	2016	P	LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	290 000,00	290 000,00	37,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	3 915,00	5 891,01		
	2015	P	LES PRAIRIES DE LAFITTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	45 500,00	45 500,00	47,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	614,25	679,90		
	2015	F	PRAIRIES DE LAFITTE	CILEO	36 000,00	36 000,00	37,00	T	F	1,250	F	1,250	-	euros	450,00	0,00		
	2015	P	LOGT RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	122 500,00	117 423,56	32,00	A	F	1,860	F	1,860	A-1	euros	2 184,08	2 609,25		
	2015	P	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	167 500,00	160 558,74	32,00	A	F	1,860	F	1,860	A-1	euros	2 986,39	3 567,76		
	2015	P	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	195 645,50	186 848,96	37,00	A	F	0,550	F	0,550	A-1	euros	1 027,67	4 434,59		
	2016	P	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	104 354,50	100 706,60	47,00	A	F	0,550	F	0,550	A-1	euros	553,89	1 839,01		
	2015	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	378 849,50	364 341,60	37,00	A	F	1,350	F	1,350	A-1	euros	4 918,61	7 401,17		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
	2015	P	LOGTS RUE VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	171 150,50	166 279,97	47,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	2 244,78	2 484,69
	2016	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	150 000,00	150 000,00	34,00	A	F		1,860	F		1,860	A-1	euros	2 790,00	3 079,39
	2016	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	540 000,00	540 000,00	39,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	7 290,00	10 270,22
	2016	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	90 000,00	90 000,00	39,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	495,00	2 017,72
	2016	S	VILLA ROZES 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	237 133,85	228 424,44	29,00	S	F		1,540	F		1,540	A-1	euros	3 481,53	5 923,91
	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONS	85 489,22	74 900,35	12,00	A	F		1,950	F		1,950	A-1	euros	1 564,80	5 345,56
	2016	P	LOGEMENT PN51 LIEU DIT MAYOLLE RTE DE GRENADE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	32 500,00	31 771,38	38,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	174,74	732,63
	2017	P	VIA DI MOTTA	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	215 000,00	215 000,00	35,00	A	F		1,860	F		0,000	A-1	euros	0,00	0,00
OFF PUBLIC HLM GERS	2014	X	LOT HAUTS DU LAC - 5 LOGEMENTS	CILEO	20 000,00	17 629,85	20,00	T	F		1,500	F		1,500	A-1	euros	260,52	700,32
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	85 956,00	80 503,87	36,00	A	F		1,050	F		1,050	A-1	euros	644,03	1 878,26
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	93 000,00	87 969,85	36,00	A	C		1,850	C		1,850	A-1	euros	1 407,52	1 761,27
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	28 102,50	26 741,57	46,00	A	C		1,050	C		1,050	A-1	euros	213,93	470,94
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2014	P	LOT HAUTS DU LAC 5 LOGTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	43 719,00	41 996,34	46,00	A	C		1,850	C		1,850	A-1	euros	671,94	606,09

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2016	X	LES HAUTS DU LAC	LA BANQUE POSTALE	75 000,00	71 250,00	18,00	T	F		1,810	F		1,810	A-1	euros	1 264,17	3 750,00
OFFICE PUBLIC HABITAT GERS	2016	X	BAULAC	LA BANQUE POSTALE	100 000,00	95 000,00	18,00	T	F		1,810	F		1,810	A-1	euros	1 685,57	5 000,00
Office Habitat Gers	2008	P	Travaux amelioration VMC Cité de la Vierge	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	80 000,00	57 683,40	15,00	A	C		4,250	C		4,250	-	euros	1 586,30	2 918,61
SA COLOMIERS HAB	2011	P	CONSTRUCTION 5 LOGTS HAMEAU HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	105 000,00	99 502,28	43,00	A	C		2,600	C		2,850	-	euros	2 835,81	996,18
SA GASCOGNE HLM	2007	P	2 LOGEMENTS LOCATIFS	CRCA	85 000,00	65 384,81	19,00	A	C		3,370	C		3,370	-	euros	2 203,47	2 343,13
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2013	P	LES SYLVESTRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	60 000,00	54 460,65	34,00	A	C		1,550	C		1,550	A-1	euros	844,14	1 183,67
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2016	X	LES SYLVESTRES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	390 617,20	367 108,16	34,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	4 955,96	11 611,85
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2016	X	LES TOURNESOLS	LA BANQUE POSTALE	70 500,00	66 583,32	16,00	T	F		1,850	F		1,850	A-1	euros	1 204,62	3 916,68
SA GASCOGNE HLM DU GERS	2017	P	VIA DI MOTTA	CAISSE D EPARGNE	150 000,00	150 000,00	29,00	A	F		2,000	F		2,000	A-1	euros	3 041,66	3 697,49
SA GASCOGNE HLM DUGERS	2016	X	LE SOULAN DE LA COM	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	677 050,44	637 177,53	35,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	8 601,90	19 690,06
SA GASCOGNE HM DU GERS	2016	X	CASSEMARTIN ENBALLAGUERE LOU BLAT STAGUETS ROZES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	836 511,64	819 653,43	31,00	A	F		1,670	F		1,670	A-1	euros	13 688,21	17 293,88
SA Gascogne HLM	1993	P	Construction 8 logements Poumadères 2	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	47 185,62	24 223,87	10,00	A	C		5,800	C		4,050	-	euros	1 077,26	1 678,55
SA Gascogne HLM	1994	C	Construction de 5 logements Poumadère 3	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	152 830,01	82 712,28	11,00	A	C		4,300	C		4,050	-	euros	3 349,85	5 372,28
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	P	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	597 500,00	585 620,46	38,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	3 220,91	12 020,71

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	X	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	166 448,50	163 975,74	48,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	euros	901,87	2 503,31
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	X	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	1 510 000,00	1 472 093,14	38,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	19 873,26	37 835,70
SA HLM COLOMIERS HABITAT	2016	X	LA GAVARRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	445 328,50	436 185,82	48,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	euros	5 888,51	9 114,56
SA HLM DU GERS	2013	P	LE SOULAN DE LA COME	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	175 000,00	160 933,25	35,00	A	C		1,050	C		1,050	A-1	euros	1 689,80	3 701,73
SAHLM COLOMIERS HA	2011	P	CONSTRUCTION 1 LOGT HAMEAU HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	19 000,00	17 725,38	43,00	A	C		1,800	C		2,050	-	euros	363,37	224,72
SAHLM COLOMIERS HAB	2011	P	CONSTRUCTION 5 LOGTS HAMEAU DE L HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	345 000,00	316 774,21	33,00	A	C		2,600	C		2,850	-	euros	9 028,06	5 153,47
SAHLM COLOMIERS HAB	2011	P	CONSTRUCTION 1 LOGT HAMEAU HESTEIL	CAISSE DES DEPOTS ET CONS	59 000,00	53 247,82	33,00	A	C		1,800	C		2,050	-	euros	1 091,58	1 021,14
TOTAL GENERAL					12 879 964,83	12 312 645,55											169 696,68	307 962,07

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 047 742,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 047 742,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 707 973,81

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,79
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2017-01 AMENAGEMENT ET MISE EN SECURITE DE LA ROUTE DE ROZES	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00	1 300 000,00	2 573 648,51	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22,00	4,00	26,00	24,00	1,00	25,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	10,00	2,00	12,00	12,00	0,00	12,00
ATTACHE	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		64,00	11,00	75,00	65,00	0,00	65,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	24,00	6,00	30,00	24,00	0,00	24,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	19,00	5,00	24,00	24,00	0,00	24,00
AGENT DE MAITRISE	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		6,00	3,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	5,00	3,00	8,00	8,00	0,00	8,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
OPERATEUR PRINCIPAL DES APS	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	1,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT D ANIMATION	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT D ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
GARDIEN BRIGADIER	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		104,00	20,00	124,00	110,00	1,00	111,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM	434,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2 CLASSE	C	ADM	321,00	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2EME CLASSE	C	CULT	321,00	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	C	TECH	321,00	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	C	TECH	321,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
05/04/2018 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CENTRE SOCIAL MULTIPARTENARIAL	CENTRE SOCIAL MULTIPARTENARIAL	ASSOCIATION	106 932,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GASCOGNE TOULOUSAINE		TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SYNDICAT DE GESTION DE LA SAVE ET DE SES AFFLUENTS		COTISATION - SANS FISCALITE PROPRE	26 768,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	9 486 000,00	5,31	17,16	0,00	1 627 797,60	5,31
TFPB	7 216 000,00	5,61	39,44	0,00	2 845 990,40	5,61
TFPNB	201 100,00	-0,59	129,89	-0,01	261 208,79	-0,60
CFE	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TOTAL	16 903 100,00	0,00			4 734 996,79	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 24

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2018

Présenté par LE MAIRE FRANCIS IDRAC (1),

A L ISLE JOURDAIN, le 05/04/2018

LE MAIRE FRANCIS IDRAC,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session L ISLE JOURDAIN

A L ISLE JOURDAIN, le 05/04/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alfred HERNANDEZ	
Angèle THULLIEZ	
Anna MARQUES	
Bernard TANCOGNE	
Bertrand LAHILLE	
Christine CLAIR	
Christine DUCARROUGE	
Claire NICOLAS	
Corinne MINVIELLE REA	
Denise TOUZET	
Elisabeth CORNETTE	
Emilie VILSONI	
Evelyne LOMBARD	
Fabien VAZQUEZ	
Francis IDRAC	
Jacques ANDREETTA	
Jacques DUPRE	
Jean Hubert ROUGE	
Jean-Luc DUPOUX	
Jean-Marc VERDIE	
Martine ROQUIGNY	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Marylène LANDO	
Mélanie BOURGEOIS	
Patrick DUBOSC	
Pierre SABATHIER	
Raphael DALBY	
Régine SAINTE LIVRADE	
Thierry CZAPLICKI	
Yannick NINARD	

Certifié exécutoire par LE MAIRE FRANCIS IDRAC (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2018, et de la publication le 10/04/2018

A L ISLE JOURDAIN, le 10/04/2018

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : CONSEIL MUNICIPAL.

IV - ANNEXE

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

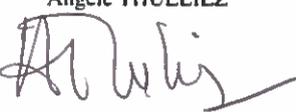
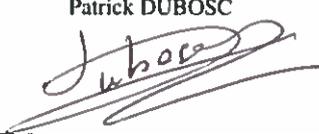
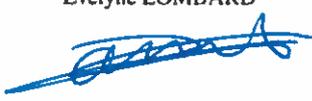
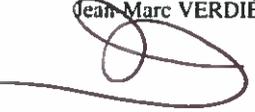
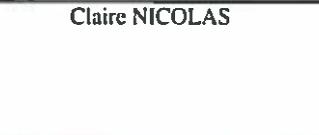
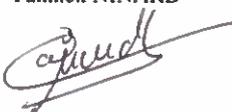
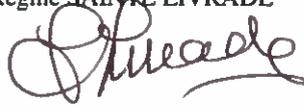
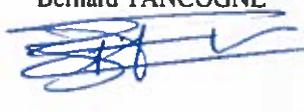
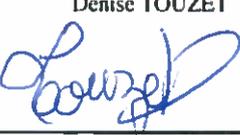
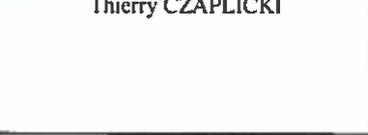
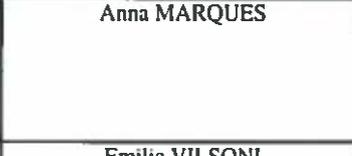
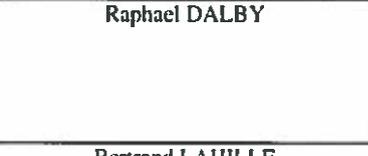
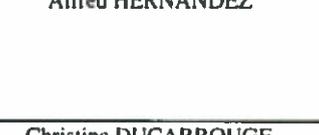
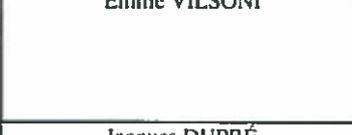
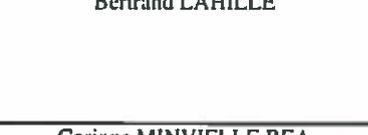
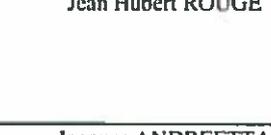
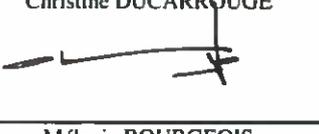
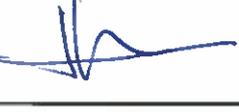
SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 24
VOTES : Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Date de convocation : vendredi 30 mars 2018

Présenté par le Maire,
 A L'Isle Jourdain, le jeudi 5 avril 2018

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
 A L'Isle Jourdain, le jeudi 5 avril 2018

Les membres du Conseil Municipal,

Le Maire, Francis IDRAC 	Angèle THULLIEZ 	Fabien VAZQUEZ 	Christine CLAIR 
Patrick DUBOSC 	Evelyne LOMBARD 	Jean-Luc DUPOUX 	Jean-Marc VERDIÉ 
Claire NICOLAS 	Yannick NINARD 	Régine SAINTE LIVRADE 	Bernard TANCOGNE 
Denise TOUZET 	Martine ROQUIGNY 	Thierry CZAPLICKI 	Elisabeth CORNETTE 
Pierre SABATHIER 	Anna MARQUES 	Raphael DALBY 	Marylène LANDO 
Alfred HERNANDEZ 	Emilie VILSONI 	Bertrand LAHILLE 	Jean Hubert ROUGE 
Christine DUCARROUGE 	Jacques DUPRÉ 	Corinne MINVIELLE REA 	Jacques ANDREETTA 
Mélanie BOURGEOIS 			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 10/06/2018
 et de la publication le 10/04/2018

A L'Isle Jourdain, le 10/04/2018
 Le Maire

